

15 parvis René-Descartes BP 7000, 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 www.ens-lyon.fr

DELIBERATION I-08 CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE PLENIERE 21 OCTOBRE 2021

Indemnitaire des tuteurs IRA et apprentis

Vu le code de l'éducation,

Va le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant à titre accessoires à des activités de formation et de recrutement,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 modifié portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État,

Vu le décret du 31 mai 2019 portant nomination de Jean-François PINTON dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu l'arrêté du 7 mai 2012, fixant la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation des personnels relevant des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Vu la décision n° 2021-084 du 18 octobre 2021 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu l'avis du comité technique du 12 octobre 2021 relatif à la mise en place du dispositif des tutorats (attachés d'administration de l'État recrutés par la voie des IRA et apprentis),

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 21 octobre 2021, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le versement d'une indemnité aux tuteurs IRA et apprentis dans les conditions définies en annexe.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 20

Nombre de voix favorables : 20 Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0





Fait à Lyon, le 21 octobre 2021

Le Président de l'ENS de Lyon Jean-François PINTON





